



Uzès Randonnée

Association loi 1901 N° W302008986
Siège social : Le Carola - 30700 Uzès

Procès-verbal du conseil d'administration Du 29/09/2025

Présents : Nathalie Drai, Michèle Iampietro Salas, Atman Bendjeddou, Albert Gagliano, Alain Limouzin, Robert Vernet

Absents excusés : Jean-Luc Will, Claudine Pradal.

Ordre du jour:

- | | |
|--|--|
| ---Point sur les adhésions | ---Point sur les comptes |
| ---Certificats médicaux | ---Inscription formation CARP : PH. Balcerak |
| ---Covoiturage | ---Programmation réunion animateurs |
| ---Bilan séjour Auvergne/Séjours à venir | |
| ---Divers | |

LES ADHESIONS:

Le CA avait voté une limitation à 80. Certains anciens adhérents n'ont pas respecté la priorité qui leur était offerte et se sont inscrits ultérieurement. Entre temps nous avions déjà accepté de nouvelles demandes. Nous nous retrouvons donc à **90**. Les inscriptions pour la saison 2025/26 sont définitivement closes.

Pour les nouvelles demandes, une sortie à l'essai, le mercredi pourra être faite mais elle n'ouvrira pas sur une adhésion cette année.

Le CA réfléchit à revoir le mode d'inscription pour la prochaine saison.

LES CERTIFICATS MEDICAUX:

La FFR a averti le club de nouvelles dispositions pour les certificats

médicaux :

Toute **1ère** inscription nécessite obligatoirement un certificat médical.

Dorénavant le **renouvellement** de l'adhésion nécessitera simplement de renseigner le questionnaire Santé **SAUF** s'il y a eu interruption de 2 ans.

LES COMPTES :

Trésorerie saine .

A ce jour : 3215euros sur le compte + 1457euros sur Livret A

Le bilan prévisionnel montre qu'à la fin de la saison resteront 3222 euros, soit 1800euros sans le livret A. Le club pense utiliser une partie de cette somme pour compléter les trousse de secours de certains animateurs.

FORMATION CARP:

Philippe BALCERAK passera la formation CARP 1er degré fin 2025. Il pourra donc dès début 2026 faire partie de l'équipe des animateurs d'Uzès Rando.

Sa formation coûte 175euros dont une partie est prise en charge par la FFR.

COVOITURAGE :

Le CA a réfléchi à une réévaluation de la participation pour le covoiturage. Finalement cette dernière ne bougera pas. Elle reste donc de:

0,05 EURO/km/personne = 1 EURO/20KM/personne.

REUNION DES ANIMATEURS :

3 sujets à débattre : --- Remboursement des frais de reconnaissances.

--- Annulation d'une rando à la dernière minute

---L'engagement du randonneur

BILAN AUVERGNE :

Le séjour en Auvergne a subi une météo pluvieuse et froide. Malgré tout, l'organisateur, Alain, a réussi la programmation de sorties et de randonnées. Cependant certains ont exprimé un certain mécontentement, faisant fi de l'investissement et des efforts fournis pour trouver des solutions.

Le CA rappelle qu'un séjour en groupe de randonneurs implique de suivre certaines règles :

- L'engagement du randonneur
- Convivialité
- Le Vivre ensemble

SEJOURS :

Propositions de nombreux séjours par Robert. Après élimination du Pays basque et des Vosges (trop loin) ou Minorque (trop onéreux), 2 options sont à l'étude :

Pour le Printemps : **Germ Louron** dans les Pyrénées

Pour septembre : **La Salvetat sur Agout** .

DIVERS: T-SHIRTS

Le club a éprouvé la nécessité d'avoir un fond de roulement plus important, permettant de faire l'avance sur certains projets.

Robert Venet a suggéré la vente de t-shirt au logo du club. Il a obtenu des devis. Le CA a choisi un modèle technique sur fond noir.

Alain va lancer un sondage avec la photo du modèle pour des commandes éventuelles.

REPAS pour Noel : Pourquoi pas rando +repas en bord de Mer

Pour juin : Propositions mystères d'Albert et d'Alain !!

Le président

Alain Limousin

La secrétaire

Michèle lampietro-Salas

